Quoi qu'on fasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 300 kilos par jour : Epicerie, confiserie. 984-a

LE VOL AU CAMION. — Un hardi voleur a réussi à enlever, mercredi après-midi, d'un camion de la maison Rousseau, stationnant vis-à-vis de la demeure d'un maréchal-ferrant, rue Basse, un volumineux colis contenant du matériel d'imprimerie destiné à la *Croix du Nord*.

Le montant du vol s'élève à 60 francs.

Soldes avant inventaire aux Galeries Lilloises : rabais énormes sur les marchandises dont l'écoulement immédiat est décidé. 982-a-d

PRÉFECTURE DU NORD. — M. Grand, conseiller de préfecture, est désigné pour remplir, pendant l'année 1909, les fonctions de vice-président du Conseil de préfecture du Nord.

BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. La semaine entrée libre. — **Restaurant, cuisine soignée. Plat du jour : 0.75 ; du soir : 1 franc.** 683

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

MM. Laurent, commis à Roubaix, est nommé commis principal à cheval de 6e classe, à Thiberville (Eure) ; — Lenglacé, commis à Hénin-Liétard (sucres), est nommé commis principal de 6e classe, à Halluin.

Eclairage **ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT** Objets d'Art
228, r. Esquermoise, LILLE **MOREL-COYEZ** Memb. Jury LILLE 1900

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 31 décembre

Présidence de M. GODART, vice-président

UN ACCIDENT MORTEL A HALLUIN

Un enfant sous un tombereau

Nous avons relaté l'accident survenu à l'angle de la rue de la Montagne, à Halluin, et à la suite duquel la petite victime, Arthur Graye, 4 ans 1/2, dont la famille habite rue d'Austerlitz, 1, a succombé à ses graves blessures.

Le Parquet poursuit aujourd'hui comme auteur pénalement responsable de cet accident, Camille Blick, 24 ans, charretier, rue de Bruges, 57, à Menin, au service de M. Louis Dheygeere, marchand de charbon, demeurant hameau des Baraques, à l'angle des rues de Lille et de Mouscron, à Menin. Ce dernier est cité comme *civilement responsable*. La prévention reproche à Blick d'être l'auteur d'un homicide involontaire, et l'avoir contrevenu à l'arrêté de M. le Maire d'Halluin, du 20 décembre 1857, art. 51.

Le 12 octobre dernier, dans la matinée, le fils de M. Dheygeere, avait *donné* l'ordre à Blick de conduire à Halluin deux tombereaux de charbon. Soit que le travail lui fût commandé ainsi, soit qu'il agit volontairement, Blick attela ses deux chevaux au premier tombereau et il y attacha l'autre à l'aide d'une chaîne.

Passé le bureau de douanes d'Halluin, Blick se dirigea vers la rue de la Montagne. Il était à la tête de son attelage et tenait la droite de la chaussée.

A l'angle de la rue de la Montagne, sur le trottoir en face de la boucherie de M. Victor Ducastel, 39 ans, trois jeunes enfants jouaient. Il était, à ce moment, dix heures du matin environ. M. Ducastel qui se tenait sur le pas de sa porte vit toute la scène qui se déroula alors et qu'il vient raconter au tribunal.

Toujours près de ses chevaux, Blick voulut tourner à l'angle de la rue de la Montagne, mais il vira trop court et l'une des roues du second tombereau vint frôler le trottoir. Le petit Arthur Graye fut frappé en quelque sorte par la manivelle du second tombereau, et malgré ses cris et ceux de ses petits compagnons, il fut entraîné sous la roue du lourd véhicule qui lui passa sur la cuisse gauche qui fut sectionnée au niveau du tronc. Aussitôt les deux petits compagnons de la victime prirent la fuite, épouvantés. M. Ducastel qui avait assisté impuissant à cette scène, se porta au secours du malheureux enfant, mais il ne put relever qu'un petit corps tout mutilé.

Mme Eugénie Dernast, 23 ans, ménagère à Halluin, est encore entendue par le tribunal. Elle ne peut rien ajouter à la déposition précédente ; elle a simplement aidé M. Ducastel à donner les premiers soins au jeune Arthur Graye. Malgré les soins qui lui furent prodigués, Arthur Graye expira huit jours plus tard.

Blick est un bon ouvrier, bien noté, qui est peiné du malheur dont il est l'auteur involontaire. Il se défend d'avoir commis aucune imprudence, et il soutient que si les enfants n'étaient pas venus jouer si près de son tombereau, le malheur aurait été évité.

M. le substitut [illegible] prononce un bref réquisitoire pour demander au tribunal de déclarer Blick coupable d'imprudence et de prononcer une peine qu'il laisse aux juges le soin d'apprécier.

Me Pouluel, avocat, plaide pour Blick. Il soutient que les parents de la petite victime, ont commis eux-mêmes une grave imprudence en laissant un si jeune enfant prendre ses ébats dans la rue sans surveillance aucune. En effet, le lieu où s'est produit l'accident, est distant de 160 mètres environ de la demeure de la grand'mère du jeune Graye à qui l'enfant avait été confié. Blick, dit l'honorable avocat, n'a commis aucune faute, il tenait la droite de la chaussée, il allait à une allure très modérée et comme l'exigent les règlements, il était placé à la tête de ses chevaux. Peut-on lui reprocher, ainsi que l'a fait le ministère public, d'avoir accouplé deux voitures contrairement aux dispositions apparentes de l'art. 51 de l'arrêté de M. le Maire d'Halluin, du 20 décembre 1857. Me Pouluel démontre le contraire. En effet, cet arrêté dit à peu près ceci : « Il est défendu à un conducteur d'attelage de conduire deux voitures à la fois ». Cet article ne signifie pas qu'il soit interdit de conduire deux voitures de file reliées ensemble, mais défend seulement la conduite par une même personne de deux voitures séparées tirées par deux attelages différents.

Le tribunal a admis cette interprétation et faisant droit à la demande du défenseur de l'inculpé, il a acquitté Blick, purement et simplement.

* * *

Un vol à l'esbroufe à Roubaix

Le 7 décembre dernier, vers six heures et demie du soir, Mme Grimonprez, née Jeanne Rogez, demeurant rue Mimerel, longeait la rue du Vieil-Abreuvoir. Elle se rendait chez un tailleur, M. Waelès, afin de payer une facture. Dans un petit sac, genre porte-cartes, Mme Grimonprez emportait deux billets de cent francs et la facture du tailleur.

Près de l'hôtel des Postes, elle se sentit tirer la manche gauche. Elle se retourna pour se rendre compte de ce qui se passait, mais un individu qui se tenait à ses côtés, chercha à s'emparer du porte-cartes. Mme Grimonprez résista à son agresseur, elle parvint même à le saisir un instant, mais celui-ci pour se dégager, lui donna un violent coup de coude dans la poitrine et il prit la fuite en emportant le réticule.

Sans perdre son sang-froid, Mme Grimonprez se mit à la poursuite du voleur qui filait vers la Grand'Place. Des personnes qui avaient assisté à cette scène se mirent à courir également en criant : « Au voleur ! » Entendant cela, le malandrin usa du stratagème bien connu qui consiste à crier au voleur plus fort que les autres. Le procédé, cette fois, ne réussit pas, et en débouchant sur la Grand'Place, le voleur fut pincé. Il se nomme Alfred Quevauvillers, 25 ans, apprêteur, à Roubaix, rue des Longues-Haies, 275. C'est un mauvais sujet, très mal noté.

Le tribunal inflige à Quevauvillers une peine d'une année d'emprisonnement.

Une vieille affaire

Les faits reprochés à Vernaux Arthur, 27 ans, sans domicile, ancien garçon de courses chez M. Deroubaix, pharmacien, à Roubaix, *remontent* au mois de mai dernier. A cette époque Vernaux habitait en garni chez M. Fleurisse Vanerbe, demeurant à Roubaix.

Un abus de confiance

A l'aide d'une *fausse clef*, il *s'introduisit la nuit* dans l'appartement de M. Vanherbe et, dans une chiffonnière, il déroba 40 francs en numéraire et un quart d'obligation de la Ville de Paris, puis dans un autre meuble, il enleva une autre somme de 125 francs et prit la *fuite*.

A la suite de ce vol, on perquisitionna dans sa chambre et l'on retrouva maints objets et des produits pharmaceutiques, dérobés chez M. Deroubaix, son patron.

Ces temps derniers, Vernaux revint aux environs de Roubaix, et il se fit arrêter à Lannoy. Le Tribunal le condamne à quatre mois de prison.

Edmond Albert, 26 ans, voyageur de commerce à Tourcoing, fait opposition à un jugement du Tribunal correctionnel de Lille, qui l'a *condamné à quatre mois* de prison pour abus de confiance. Le prévenu était à la fois représentant de la maison Singer et de M. Jasmin, fabricant de cirage au Cateau.

On lui reproche d'avoir indûment conservé une somme de 96 francs que lui avait confiée M. Jasmin, son patron. En fin avril 1908, ce dernier lui avait remis 800 transparents-réclame à faire timbrer à l'enregistrement et la somme de 30 francs nécessaire à cette formalité. Le prévenu s'est approprié cette somme. Enfin, on lui fait encore grief d'avoir vendu à son profit une caisse de boîtes de cirage valant 100 francs environ. La caisse a été retrouvée vide à l'Hôtel Splendid, à Lille.

Le Tribunal réduit la peine précédemment prononcée à deux mois de prison et 25 francs d'amende.

Une agression contre une jeune fille

Mlle Léontine Vankortenboche, 24 ans, demeurant à Flers, rentrait à son domicile, le 15 décembre, dans la soirée. Près du fort de Mons-en-Barœul, elle eut la désagréable surprise de faire la rencontre d'un sieur Pierre Vandekerkove, 26 ans, ajusteur à Flers, qui était en état d'ivresse. A moins qu'il n'eût des raisons d'agir inavouables, Vandekerkove n'avait aucune raison pour s'en prendre à cette jeune fille. Néanmoins, il la bouscula et exerça sur elle des violences qui ne cessèrent qu'à cause de l'énergique défense de Mlle Vankortenboche.

Le prévenu invoque l'ivresse comme excuse. Le Tribunal le condamne à deux mois de prison avec sursis.

Le mauvais lait

100 francs d'amende à Victor Dujardin, marchand de lait à Faches, rue de Vandeville, qui a mis en vente du lait mouillé à 10 %. — Défenseur : Me Moitier, avocat.

Affaires diverses

— Quinze jours de prison à Odilon Debruycker, charretier, sans domicile, pour vol.

— Un mois de prison à Victor Treboulet, 30 ans, tailleur d'habits à Lille, pour vol au préjudice de Jeanne Ledoux, couturière à Lille.

— Dix jours de prison à Raoul Gauthier, 16 ans 1/2, garçon boucher, sans domicile, pour vagabondage.

M. et Mme NAUWELAERS, chirurgiens-dentistes, 5, r. du Collège, Rx. **Opération sans douleur.**

CONVOIS FUNÈBRES

Monsieur Jules-Désiré-Joseph PLANQUART, ancien entrepreneur, époux de **Madame FRERE,** décédé subitement à Roubaix, le 30 décembre 1908, dans sa 68e année. *Vigiles*, **Samedi 2 janvier 1909, à 8 h. 3/4**. Messe de Convoi, **dimanche 3, à 9 heures** ; Convoi et Service Solennels, **lundi 4 dudit mois, à 9 h. 1/2,** église du **Sacré-Cœur,** à Roubaix. — Assemblée, 142, Grande-Rue.

Dame Pélagie VANDENHEIQUE, veuve de **Monsieur Charles-Louis MARTIN,** décédée à Croix, le 31 décembre 1908, dans sa 72e année, administrée des Sacrements. Vigiles, **samedi 2 janvier 1909, à 6 heures** ; Convoi et Service Solennels, **lundi 4 janvier 1909, à 10 heures,** église **Saint-Pierre,** à Croix. — Assemblée, rue de l'Ermitage, 132, à Croix, à 9 h. 3/4.

Dame Marie-Emilie SAUTY, épouse de **M. René SAELENS,** décédée pieusement à Roubaix, le 30 décembre 1908, dans sa 41e année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **samedi 2 janvier 1909, à 9 h.,** église **Saint-Martin.** Vigiles, **jeudi 31 décembre à 5 h. 1/2.** — Assemblée, rue du Moulin, 134, à 8 h. 3/4. 58518d

Vous êtes prié d'y assister.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

— *Saint-Martin.* — Du 2 au 9 janvier, vicaire de semaine, M. Rose, 21, contour Saint-Martin. — Le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, dont la solennité est remise au dimanche 10.

— *Notre-Dame.* — Dimanche 3 janvier, à la messe de 7 heures, communion des membres du Cercle Saint-Michel.

— *Saint-Sépulcre.* — Dimanche 3, communion des jeunes filles des Réunions dominicales à 7 heures. Vicaire de semaine, M. Hus, 5, rue Brézin. — A l'issue de la grand'messe, procession en l'honneur du Saint-Sacrement. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du Rosaire.

— *Sainte-Elisabeth.* — Dimanche 3 janvier, à la messe de 6 heures, communion générale des Enfants de Marie.

— *Sacré-Cœur.* — Dimanche 3 janvier, à la messe de 7 heures, communion générale des filles de la paroisse.

Mercredi 6 janvier, fête de l'Epiphanie de N.-S. Du 3 au 10 janvier, vicaire de semaine, M. l'abbé Marmuse.

— *Très-Saint-Rédempteur.* — Dimanche 3 janvier, communion générale des jeunes filles. A la grand'messe, exposition et procession du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion mensuelle des Tertiaires. — Vendredi 8, exercices ordinaires du premier vendredi du mois.

— *Paroisse Saint-Jean-Baptiste.* — Dimanche 3, à la messe de 6 heures, communion générale des jeunes filles qui ont fait leur première communion avant 1905.

— *Saint-François d'Assise.* — L'ouverture de l'école d'apprentissage de couture, d'épluchage, de piquage et de ménage, dans les locaux du Foyer Fraternel de l'Avant-Garde, aura lieu lundi 4 janvier. — Pour renseignements, s'adresser à M. le curé.

— *Saint-Martin.* — Dimanche 3, communion générale des jeunes gens. Procession du Saint-Sacrement après la grand'messe et du Rosaire après les vêpres.

MOUVAUX-LEZ-FRANCS

Offices du premier jour de l'an. — A 5 h. 1/2 et à 7 heures, messes basses ; à 8 h. 1/4, messe basse avec chants par les enfants des écoles ; à 9 heures, messe solennelle pour tous les paroissiens ; à 8 heures du soir, salut solennel. A l'issue de la cérémonie, un souvenir sera remis à chacun des assistants.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Banequart, curé de Lesquin, est transféré à Fresnes. — M. Podvin, vicaire à Roubaix (Saint-Sépulcre), est nommé curé de Lesquin. — M. Grimonprez, vicaire à Seclin, est transféré à Valenciennes (Notre-Dame). — M. Florin, vicaire à Wambrechies, est transféré à Seclin. — M. Deswarte, vicaire à Merville, est transféré à Wambrechies. — M. Danès, vicaire à Armentières (Sacré-Cœur), est transféré à Lille (Saint-Martin).

Nouveaux prêtres. — M. Debailleul est nommé vicaire à Merveille. — M. Folvent est nommé vicaire à Ligny-en-Cambrésis. — M. Renaut est nommé vicaire à Armentières (Sacré-Cœur). — M. Vanbeversluys est nommé vicaire à Thumesnil. — M. Vantorre est nommé vicaire à Nieppe (Notre-Dame du Bon-Secours).

Les grandes orgues de Saint-Pierre de Rome

Chaque jour voit s'augmenter la liste des personnalités qui ont adhéré au Comité mondial, et parmi lesquelles nous relevons encore aujourd'hui : S. E. le Cardinal Vaszary, Primat de Hongrie, archevêque de Gran ; S. E. le Cardinal Andrieu, évêque de Marseille ; S. G. l'Archevêque de Saragosse ; S. G. l'Archevêque de Séville ; S. E. le Marquis de Comilles, Grand d'Espagne ; Commandeur Kappemberg ; Don Manuel Girona ; Maestro Boezi, de la Basilique Vaticane ; Don Luis Bahia ; Don Pedro Pablo de Alarcon.

Ajoutons que, pour seconder et faciliter l'action de ce Comité mondial, spontanément des comités locaux s'organisent dans chaque grande ville des différents pays catholiques, et s'apprêtent à recueillir les souscriptions en faveur de l'œuvre.

Nous rappelons que la souscription est ouverte au Banco di Roma, 4, rue Le Peletier, à Paris. 58528d

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés : Juge à Douai, M. Certeux, juge à Saint-Omer ; juge à Béthune, M. Hermant, juge suppléant rétribué à Boulogne.

LE BLANC DE FRANCE équivalant à la **Céruse** dans toutes ses applications en peinture est avantageusement adopté partout après comparaison.
Chez M. **Salembier,** dépositaire spécial, à **Croix** et tous marchands de couleurs. 1123

NORD

LE CRIME DE LOUVROIL. — Marie Delattre, *femme* Quertimmont, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été poignardée par son ami un sieur Jensens, a succombé dans la journée de mercredi.

Marie Delattre, qui était employée à la faïencerie, vivait depuis quelque temps avec Jensens. Mais en butte à des mauvais traitements continuels, elle avait quitté son ami et avait refusé de reprendre la vie commune. Jensens attendit une dernière fois son amie au moment où elle se rendait à son travail, et lui demanda de revenir avec lui. Devant son refus formel, il tira son couteau et la frappa.

Jensens, qui est belge, en voyant tomber sa victime, a pris la fuite. On croit qu'il a passé la frontière.

UN NOYÉ A DENAIN. — On a retiré de la rivière du moulin, le corps d'Alfred Causil, 31 ans, originaire de Vendegies, près de Cambrai. On ne sait s'il s'est noyé accidentellement ou s'il s'est suicidé.

UN TAMPONNEMENT A SOMAIN. — Un train spécial d'Hirson à Lille, transportant 300 militaires permissionnaires, a pris en écharpe, mercredi matin, vers deux heures, à la sortie de la gare de Somain, le train de marchandises 4308, venant de Lens, pendant que ce train entrait dans les voies de garage de Somain. Aucun accident de personne n'est à déplorer ; seuls, deux wagons ont été endommagés.

Lundi 4, Réclame aux Galeries Lilloises : Boléros et cache-corsets mérinos anglais, col feston, valant 3 fr., vendus 2 fr. 20. 983-a-d

LE VOL DE VIEUX-CONDÉ. — **Double arrestation.** — En exécution de mandats d'amener, la gendarmerie de Condé a arrêté Désiré Hageman, 21 ans, jardinier, et Alfred Joly, 23 ans, cabaretier, sous l'inculpation de complicité dans le vol reproché au sieur Dartois.

L'AFFAIRE DE VIOLENCES DU 27e D'ARTILLERIE A DOUAI. — Il y a quelques jours, un sous-officier rengagé, d'origine gasconne, le maréchal des logis Lapeyre, se rendait coupable de violences envers un homme de la première batterie. A la suite d'une enquête faite par le colonel Plantey et le capitaine adjudant-major, le maréchal des logis Lapeyre est renvoyé devant le conseil de guerre du 1er corps d'armée, siégeant à Lille.

L'ENFANT CARBONISÉ A EPPE-SAUVAGE. — Nous avons dit hier que le parquet d'Avesnes s'était transporté à Eppe-Sauvage, pour enquêter sur un incendie criminel qui aurait coûté la vie à un enfant de huit ans. Une arrestation serait imminente.

LA GRAVE AFFAIRE DE WAZIERS. — Le Tribunal correctionnel de Douai a rendu, mercredi matin, son jugement dans l'affaire de mœurs de Waziers, dont les débats ont eu lieu à huis clos, il y a quinze jours.

Alfred Coignez, sa femme, et le sieur Joseph Vernagut ont été condamnés, chacun, à trois mois. Ils ont été néanmoins mis immédiatement en liberté, étant donnée la durée de leur détention préventive. Désiré Courtecuisse a été acquitté.

UNE SCÈNE SANGLANTE A LOUVROIL. — Un de nos confrères d'Avesnes publie l'information suivante :

« On nous informe qu'une scène sanglante se serait déroulée, mardi matin, près du passage à niveau de Louvroil. Un sieur Noël Cardinal, 24 ans, ouvrier à l'usine Senelle-Maubeuge, plusieurs fois blessé par sa femme, née Marie Niekeels, et fort dangereusement, l'aurait alors rencontrée, un couteau à la main. Il la désarma, et, se servant lui-même d'un couteau, il la frappa. Elle tomba, baignant dans son sang. Tels sont les bruits qu'il nous a été impossible de vérifier et de mettre au point au moment d'imprimer le journal. »

UNE OCTOGÉNAIRE EST TROUVÉE ÉTENDUE SUR LA VOIE FERRÉE, A BUSIGNY. — Au cours de la nuit dernière, vers trois heures quarante-cinq, le mécanicien du train 4939, dont la locomotive était arrêtée au disque d'entrée de la gare de Busigny, aperçut, au moment de mettre le convoi en marche, une masse informe couchée en travers de la voie, à quinze mètres environ de la machine. Il descendit de sa machine et constata qu'il se trouvait en présence d'une femme en chemise et pieds nus. C'était Clémentine Dubois, 80 ans, habitant Becquigny. Cette femme, dont les facultés mentales sont affaiblies par l'âge, avait trompé la surveillance de sa famille, et, par le froid terrible qui sévit dans la région, elle avait parcouru, à peine vêtue, quatre kilomètres, et était tombée, à bout de forces. Son état est grave.

LA PREMIÈRE NEIGE obligera les malades soucieux de leurs intérêts à s'approvisionner aux Pharmacies NOYON, rue de Lannoy, 296, et rue de Flandre, 111, Roubaix, qui vendent moins cher que partout ailleurs. 57244

PAS-DE-CALAIS

UN IMPORTANT CAMBRIOLAGE DANS UNE COOPÉRATIVE A LIÉVIN. — Un audacieux malfaiteur s'est introduit, pendant la nuit, dans un immeuble de la cité n° 11, à Liévin, où se trouve un estaminet tenu par M. Hauttecœur, une coopérative dont le même M. Hauttecœur est secrétaire-trésorier et le bureau d'octroi. Toutes les pièces ont été visitées. Le cambrioleur a emporté un coffret contenant 2.400 francs, montant de l'encaisse de la coopérative. Dans l'estaminet, il prit un litre de cognac, et, dans une pièce du premier étage, une somme de 1.200 francs en billets de banque, qu'il trouva dans une armoire. Comme il n'avait rien vu à sa convenance dans le bureau d'octroi, il se contenta d'emporter un canif et de souiller le registre. Il a laissé sur la neige l'empreinte de ses pas, et on espère que cet indice sérieux mettra les gendarmes sur une bonne piste.

NÉCROLOGIE

— Le Comité des œuvres de la Bleuse-Borne, à Anzin, vient d'être durement éprouvé par la perte d'un de ses membres les plus dévoués : M. Louis Delannoy, décédé mercredi, muni des sacrements de l'Eglise.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

— *Ecole Nationale des Arts Industriels.* — Par arrêté ministériel, à partir du 1er janvier 1909, M. Georges Dehaudt, architecte à Lille, est nommé architecte du gouvernement, chargé, comme architecte en chef, de l'Ecole nationale des arts industriels de Roubaix en remplacement de M. Batigny, atteint par la limite d'âge.

Cette limite d'âge ne s'étend pas à l'Ecole des arts et métiers de Lille. M. Batigny, l'ayant construite, en reste l'architecte en chef.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Subventions théâtrales à Roubaix

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

La question de la subvention théâtrale travaille beaucoup les Roubaisiens et particulièrement les amateurs de grands opéras. Je me permets d'élever aussi la voix en faveur de la musique entraînante des opéras-comiques vieux style, et de l'opérette qui s'en rapproche.

Je sais bien que je ferai hausser de pitié les épaules des grands connaisseurs. Je suis pour eux un ignare, un sauvage, un barbare. Aussi ne discuterai-je pas la beauté de la musique du *Crépuscule des Dieux* comparée à celle de la *Mascotte* par exemple, mais les administrateurs de l'Hippodrome ont dû constater que la salle était comble lorsque l'on jouait les *Cloches de Corneville* ou les *Dragons de Villars*, surtout le dimanche en matinée, et qu'en dehors de *Faust*, que l'on commence à connaître par cœur à Roubaix, les représentations d'opéras ne couvrent généralement pas leurs frais.

La raison en est bien simple : pour un amateur de grande musique, il y a dix-neuf citoyens sans prétentions qui aiment mieux la musique... *musiquante*, celle dont on retient les airs. Je ne discute pas, je constate, et ne suis pas seul de mon avis ; M. le maire de Roubaix n'a pas caché que c'était aussi son sentiment personnel lorsqu'il inaugura la salle de concerts de la rue de Soubise, déjà trop vaste aujourd'hui pour les séances de musique de chambre, supérieurement organisées par l'éminent artiste et compositeur qu'est M. Julien Koszul. Qu'y faire ? les supériorités sont rares dans toutes les branches, qu'il s'agisse d'arts ou de sciences.

La ville donne 20.000 francs par an pour subventionner les théâtres ; c'est déjà bien, attendu que si toute la population paie cette contribution spéciale une grande partie n'en profite pas ; mais j'estime que cette subvention devrait surtout servir *à distraire* le public avec un répertoire à son goût et non presque exclusivement avec des opéras fatigants et soporifiques, ou encore avec les ennuyeuses pièces à thèse actuelles qui tendent à la réhabilitation immorale des ménages de divorcés ou de l'union libre, pièces dont certains hommes feraient bien de ne pas abuser.

Nos pères disaient en parlant du théâtre : « *Castigat ridendo mores* ». Nos grands auteurs du XXe siècle ont changé tout cela ; leurs comédies manquent souvent de gaieté et loin de chercher à corriger les mœurs, ils travaillent au contraire à les corrompre. *Le Lys, le Foyer* et vingt autres pièces en sont la preuve.

Est-ce à dire qu'il n'y a absolument rien d'intéressant, ni de beau, ni d'amusant dans le répertoire des comédies modernes et qu'il ne s'y trouve aucune pièce que l'on puisse sans trop de scrupules aller voir jouer en famille ? Loin de là ; il y a eu depuis dix ans des pièces non encore jouées à Roubaix qui ne laissent aucune impression malsaine quand on sort du théâtre ; elles sont pourtant bien écrites, intéressantes et certaines fort amusantes, et c'est celles-là surtout que l'on devrait subventionner.

Pardonnez-moi, Monsieur le Directeur, la longueur de ma lettre et agréez, je vous prie, mes salutations distinguées. *Un père de famille.*

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Jeanne. — Nous l'ignorons. — *D.D.* — Oui, c'est la loi. — *M.L.A.* — Vous trouverez la liste chez un changeur. — *Un amateur d'escrime.* — Vous le trouverez à la librairie du *Journal de Roubaix*. — *M.G.* — Les vérificateurs de compteurs vous l'indiqueront. — *Trois cousins embêtés.* — Les enfants d'un oncle ou d'une tante. — *A.C.-A.B.* — Vous pouvez vous procurer cet ouvrage à la librairie du *Journal de Roubaix*. — *K.Z.* — Nous n'en connaissons pas. — *E.D.Z.W.* — Il n'y a aucune inconvenance à faire cette démarche. — *E.W.D.* 3. — 1. Oui ; 2. A la rédaction ; 3. Non. — *Piquet Normand.* — La quatrième empêche de gagner. — *Damdam.* — Oui. — *A.D.* — 1. Adressez-vous au siège de la société, Café Leman, 63, rue de Lannoy ; 2. Il est préférable de faire une visite ou de déposer une carte. — *E.M.* 252. — 1. M. Robert, 36, rue Franklin ; 2. Non, dix heures seulement ; 3. Non.

FOURRURES

« LEON », fourreur spécialiste, 40, rue de l'Epeule, Roubaix. Hautes nouveautés en martres, skungs, astrakan, renards, vison, castor, etc., etc., à des prix incroyables de bon marché. La maison faisant ses achats de peaux aux pays d'origine ne craint aucune concurrence. Vêtements en fourrures de tous genres. Réparations. Transformations. — Maison de confiance. 58517d

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— *Grand-Théâtre.* — Aujourd'hui 1er janvier, à trois heures et à huit heures, représentations de la pièce à grand spectacle : *Le Tour du Monde à pied.* Pour la première fois au Grand-Théâtre on pourra admirer un ballet électrique lumineux.

— *Théâtre de Roubaix* (Fontenoy). — Aujourd'hui, vendredi, à l'occasion du Nouvel An, deux représentations du *Tour du Monde d'un Gamin de Paris*, pièce à grand spectacle en 12 tableaux. Ces représentations auront lieu en matinée, à trois heures, et en soirée, à huit heures. M. Villa jouera le rôle de Bébert, qu'il a créé au Théâtre de l'Ambigu, à Paris, et M. Bargel, l'excellent comique, personnifiera l'inénarrable Dudule. Les bureaux seront ouverts à deux heures trois quarts et à sept heures trois quarts. Location rue Richard-Lenoir, 25.

— *Salle des fêtes Sainte-Cécile.* — Le succès couronne les efforts de la direction du merveilleux cinéma de la rue Saint-Georges. Mais aussi peut-il en être autrement avec des programmes comme ceux que donne la Direction, aussi intéressants, aussi variés et aussi copieux ? Celui des fêtes du jour de l'An sera hors pair avec 4.000 mètres de vues nouvelles et inédites qui débutera aujourd'hui vendredi à 3 heures.

TOURCOING

— *Théâtre de Tourcoing.* — Elle ne cesse de plaire cette amusante opérette d'Audran : *Le Grand Mogol*, que la troupe lyrique de MM. Santara a donnée hier jeudi. Le sujet de la pièce est suffisamment connu pour n'avoir pas à y revenir ; on s'intéresse toujours aux aventures de la charmeuse de serpents Irma et du prince Mignapour. L'interprétation a d'ailleurs été fort satisfaisante en tous points. Mlle Vandenberg, très capiteuse en Irma, Mlle Dalcy, toujours gracieuse en Bengaline, M. Orville, un Joquelet fort déluré, M. Delange, amusant Nicobar, M. Guerrier, flegmatique Crakson, tous ont contribué au succès de la pièce. M. Brével faisait ses débuts plus sérieux dans le rôle de Prince Mignapour ; notre impression première ne s'est pas modifiée à son égard : nous possédons maintenant un ténor qui dispose d'un organe agréable et qui l'utilise bien.

— Aujourd'hui, vendredi 1er janvier 1909, à huit heures, à l'occasion des fêtes du Nouvel An : *La Dame aux Camélias*, comédie dramatique en 5 actes, par Alexandre Dumas fils. On commencera par : *Ma femme a toujours raison !* vaudeville en 1 acte, par A. Lambert.

Dimanche 3 janvier 1909, matinée de gala à trois heures et quart : *L'Arlésienne*, drame lyrique en 5 actes, par A. Daudet, musique de G. Bizet, avec le concours de la Société des Chœurs mixtes (70 exécutants), sous la direction de M. J. Wibaut. Orchestre complet sous la direction de M. Tart.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, soit au Théâtre, soit au bureau de tabac, Grande-Place.

THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX

Fêtes du Nouvel An. — Vendredi, samedi et dimanche, 1, 2, 3 janvier. Matinée et soirée, tous les jours. **LE TOUR DU MONDE A PIED.** Spectacle de famille. Tribu d'indiens Sioux. Nombreuse figuration. Grand Ballet des Polichinelles et Poupées. — Pour la première fois à l'Hippodrome : Ballet électrique lumineux. — La location est ouverte. 58097

THÉATRE DE ROUBAIX (FONTENOY)

Direction : Paul DOUAI (5e année)

Vendredi 1er et dimanche 3 janvier, matinées à 3 h., soirées à 8 h. Samedi 2, lundi 4 et jours suivants à 8 h. (Bureaux à 7 h. 1/2) : **LE TOUR DU MONDE D'UN GAMIN DE PARIS,** pièce à grand spectacle, en douze tableaux. Prix ordinaires des places. Location, rue Richard-Lenoir, 25.

CAFÉ PANDORE, 28, RUE PAUVRÉE,

Vendredi 1er janvier. Réouverture du Casino Music hall. Brillant orchestre, chants et attractions divers. Troupe de 1er ordre. Matinée à 4 heures et soirée à sept heures et demie. 58484

SALLE DES FÊTES Ste CÉCILE Direction : Médard Carré

A l'occasion du jour de l'An, programme sensationnel Séances de 3 h. à minuit (Salle chauffée)

A l'occasion des fêtes du jour de l'An, le cinéma de la rue Saint-Georges s'est imposé un lourd sacrifice en doublant pour cette semaine le nombre des nouveautés. La Direction rappelle au public que c'est un spectacle de plus de 3 heures auquel il assiste et que toutes les vues indiquées ci-dessous défilent en totalité sur le vaste écran. La première représentation du nouveau programme sensationnel aura lieu aujourd'hui vendredi, citons : L'Ange de Noël ; les Héros de Valmy ; la Cocarde ; Ballon Ville de Paris ; les Emigrés ; Différara : l'Enlèvement de Médor ; Au pays des chercheurs d'or ; l'Oubliée ; le Képi de fantaisie ; Pauvre vieux ; Antiquités ; Cigale et la Fourmie ; l'Epave ; Débuts d'un sportsmen ; Enfant terrible ; Frappé de cuite ; Horloger ; La Loi oblige ; Monsieur qui rit, etc. etc. 58532d

BRASSERIE DES FAMILLES, 18, r. de Tournai, 3, pl. des Halles, Tg.

A l'occasion du Nouvel-An, **vendredi 1er janvier à 8 heures, BAL à grand orchestre. Entrée cavaliers 1 fr. ; dames et militaires, 50 centimes.** 58538d

POISSONNERIE MODÈLE

MONTIGNIES-DEGEYTER, 44, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Arrivage tous les jours poissons frais, huîtres, anguilles, langoustes, écrevisses, escargots. Abonnement pour les jours maigres à prix très réduits. Livraisons à Tourcoing, Croix, Wattrelos, Lannoy. 1120

BÉBÉ PERDU a été retrouvé par sa maman à la Maison **JACQZ,** rue du Curé, 10, où il délectait l'excellent chocolat **JOVENEAU.** 1121-1

Nouvelles Militaires

LÉGION D'HONNEUR. — *Etat-major général.* — Le général de brigade Miquel-Dalton, commandant l'artillerie du 1er corps, est nommé officier.

Infanterie. — M. Speraber, chef de bataillon au 84e, est nommé officier.

Sont nommés chevaliers :

Infanterie. — M. Ronen, capitaine au 33e.

Génie. — M. Morchipont, capitaine au 3e régiment.

Administration. — M. Voglimacci Stephanopoli, adjudant d'administration de 1re classe à Saint-Omer.

PEINTURE, **décors, vitrerie,** miroiterie, peintures laquées, papiers peints. Léon Cochetoux, 94, rue du Luxembourg, Roubaix. Tél. 20.30. 1152

LA REVUE DE PARIS

Tous ceux qui s'intéressent à la chasse, et ils sont légion, voudront lire dans la *Revue de Paris* du 15 décembre, l'article consacré au récent Congrès de la chasse, par Lucien Daubrée, l'éminent directeur général des forêts. 58516d

TISSUS Dépôt de fabrique. Lecointre, 1, rue de la Concorde (p. Sq. Pierre-Catteau), Rx. 58601

VÉRITABLES **GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK** PURGATIFS — DÉPURATIFS — ANTISEPTIQUES 985-a

Avis aux Catholiques

Pour l'envoi des cartes de l'an, avis de naissances, de mariage, félicitations, condoléances, remerciements après décès, etc. etc., employer les bandes Postales illustrées, vendues au profit des Ecoles Libres de la ville. Dépôts chez les Libraires. 5 fr. le cent, 2,50 les 500, 1,25 les 25 bandes. 57092

N'attendez pas que votre locataire soit parti pour annoncer.

BELGIQUE

L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Jeudi matin a eu lieu, au Palais des Académies, l'installation officielle des groupes de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la chasse, de la pêche et de l'alimentation, constitués en vue de l'exposition de 1910. Après que M. Schollaert, chef du Cabinet, eût souhaité la bienvenue aux assistants, M. Beernaert, président de la Commission de patronage, a pris la parole. « Notre entreprise, a-t-il dit, exige des efforts. Même pour les grandes capitales, comme Paris et Londres, c'est une difficile et lourde tâche que d'organiser une exposition universelle. Il faut faire grand, il faut faire beau ; il faut instruire, il faut intéresser, il faut amuser. Il faut faire mieux encore que ce que l'on a déjà fait. Il faut faire valoir l'industrie nationale et ne pas oublier cependant que nous avons, envers les étrangers que nous convions à exposer chez nous, des devoirs d'hospitalité et d'amitié. »

Les groupes ont ensuite procédé à l'élection de leurs comités.

L'AFFAIRE MYSTÉRIEUSE D'ERQUELINNES

Une déposition importante

La police de Charleroi a arrêté, pour affaire de mœurs, une nommée Cécile Lambillotte, âgée de 30 ans, née à Seneffe. Cette fille a déclaré qu'elle habitait antérieurement à Erquelinnes dans un cabaret, où elle était servante. Elle a révélé qu'il y a un mois, Noël Fayt, âgé de 71 ans, qui fut retrouvé gisant dans une ruelle, près de la gare d'Erquelinnes, s'était rendu au cabaret, serait monté ivre dans sa chambre et, en en sortant, serait tombé la tête la première dans les escaliers. Comme on le croyait tué, on l'aurait « traîné » dans la ruelle pour éviter des poursuites. Le Parquet de Charleroi a été immédiatement informé.

LES VICTIMES DU FROID

Audenarde, 31 décembre. — Vers cinq heures de l'après-midi, Henri Compernolle était allé à la cour du cabaret de M. Van Brakel. Tout à coup, le malheureux s'affaissa : il avait succombé à une congestion provoquée par le froid.

— M. Hyacinthe Dubois, sous-chef de station à Arlon, qui s'était rendu, mardi, à la gare de formation, dite « station du Congo », a été frappé d'une congestion foudroyante produite par le froid. M. Dubois avait 47 ans et était marié et père de famille.

La gelée sur la Meuse et ses affluents

Depuis jeudi matin, la Meuse est couverte de glaçons qui s'entrechoquent avec un bruit mat. Ils se forment d'autant plus facilement que le courant est peu rapide. D'autre part, le niveau du fleuve baisse dans de notables proportions. De longues banquises de glace adhèrent aux deux rives et les abords de la plupart des écluses sont gelés ; c'est l'embâcle en un mot. Toute navigation est devenue impossible. Le bras gauche du fleuve est complètement gelé, à l'île de Vas-t'y-Frotte, à Jambes. Une nuit encore et les patineurs pourront sans aucun doute y évoluer en toute sécurité. La Meuse est prise sur toute sa largeur en amont du pont du chemin de fer de la Lesse, à Anseremme. Les gros affluents de la Meuse, tels la Sambre, la Lesse, la Semois et l'Ourthe, se ressentent aussi très fortement des effets de la gelée. Leur niveau baisse considérablement et il existe de vastes champs de glace. Ainsi la Lesse est complètement gelée en amont du pont Saint-Jean, à Anseremme.

La neige en Ardenne

La neige est tombée en abondance en Ardenne. La gelée, d'autre part, est brusquement survenue, très vive. La nuit de mardi à mercredi le thermomètre est tombé à Carlsbourg et à Bertrix à 15 degrés sous zéro. L'avant-dernière nuit on a enregistré 16 degrés et une fraction.

Cette brusque apparition des frimas a eu pour effet immédiat de faire sortir les sangliers des grands bois où jusqu'ici ils avaient trouvé une nourriture facile. De nombreuses traces ont été relevées à Chanly, Forrière, Saint-Hubert et dans le voisinage de Libramont. Il en est de même dans le sud de la province de Namur, dans les bois de Wilhenne et de Felenne, par exemple, qui confinent aux vastes forêts des Ardennes françaises.

Grave accident à Ruysbroeck

Deux hommes écrasés

Un pénible accident est survenu hier soir, sur la ligne de Bruxelles (Midi) à Ruysbroeck.

Les ouvriers Vandewiele et Schoonheydt rentraient chez eux, à Ruysbroeck, en longeant, à pied, le chemin de fer.

A proximité de la gare de cette commune, les deux malheureux furent tamponnés par la locomotive d'un train de marchandises.

Le premier a eu plusieurs côtes brisées et a été affreusement blessé ; le second a eu un pied écrasé, des côtes brisées et a été grièvement contusionné.

M. Tinel à la tête du Conservatoire

M. E. Tinel est nommé directeur du Conservatoire royal de Bruxelles.

La succession de M. Gevaert était briguée par des musiciens de moindre envergure, qui, jusqu'au dernier moment, ont fait agir en leur faveur les influences maçonniques. Mais le choix de M. Tinel s'imposait au Gouvernement dans l'intérêt du Conservatoire.

M. Tinel est une des gloires les plus hautes de la musique contemporaine, un compositeur dont la réputation est universelle.

Sa nomination à la direction du Conservatoire de Bruxelles rend vacante la place d'inspecteur des écoles de musique de l'Etat.

Deux enfants brûlés vifs à Malines

Un affreux accident s'est produit, mercredi matin, rue Stompaerts. Mme Instrien, devant se rendre au marché, avait laissé seuls ses deux enfants, âgés de 5 et de 2 ans. Quand elle rentra, un horrible spectacle l'attendait. La chambre dans laquelle étaient enfermés les deux enfants était en flammes ; sur le parquet, gisait le cadavre carbonisé du bébé de 2 ans, et l'autre enfant, grièvement brûlé, était blotti sous le lit. L'état du malheureux enfant était désespéré.

Voici ce qui s'était passé : l'aîné des mioches, après le départ de sa mère, avait allumé au poêle un bâton. Armée de flambeau, il avait mis le feu aux vêtements de son frère et à la literie.

FAITS DIVERS. — **Une sexagénaire carbonisée à Thon-Samson.** — Une sexagénaire habitant seule à Thon-Samson, Mme Lambertine Ninet, a été trouvée dans la matinée, étendue au milieu de sa cuisine, littéralement carbonisée. La victime portait au front une blessure dont il fut impossible de déterminer exactement la nature à un examen médical superficiel. Le parquet a fait une descente. Les praticiens ont conclu que Mme Nonet s'est blessée en tombant. Les vêtements de la victime se seront vraisemblablement enflammés au contact du poêle surchauffé.

— **Les vols sacrilèges.** — Lundi soir, des inconnus se sont introduits dans la Grande Chapelle qui domine le village de Lede, et ont enlevé tout ce qui avait quelque valeur.

— **Chute mortelle à Zeebrugge.** — En tombant du haut d'une échelle, dans une fabrique d'huile, à Zeebrugge, Jean Van Aken, âgé de 35 ans, domicilié à Anvers, s'est brisé l'épine dorsale. Transporté à l'hôpital de Bruges, le malheureux y a succombé une heure après.

— **Accident mortel.** — Mercredi matin, un ouvrier, Emile Corvin, 26 ans, marié et père de famille, employé à la houillère Cockerill, à Seraing, a été tué sous un éboulement de cendrées.

— **Tué sous un éboulement à Falisolle.** — Félix Desmedt, 45 ans, domicilié à Tamines, porion au charbonnage de Falisolle, a été recouvert par un éboulement et retiré à l'état de cadavre. Il était le père adoptif de Georgina Desmedt, tuée récemment à Tamines dans les circonstances dramatiques que l'on sait.

— **Triste fin.** — François-Roger de Maxenzele, âgé de 74 ans, avait disparu de sa demeure. Il a été retrouvé mort dans un étang à Opwijck, et transporté à l'hôpital de cette commune. La gendarmerie a télégraphié au parquet pour obtenir la permission de l'enterrer ; depuis cinq jours, on attend avec impatience cette permission, qui n'arrive pas...

DEMANDEZ partout le Vieux-Système de la marque « 't Wit Stoopke », Jacques Neefs, Anvers.

ROULERS

UNE CHUTE MORTELLE. — La femme Achille Verhelle-Dupuis, habitant rue des Tailleurs-de-Pierres, à Roulers, rentrant chez elle, trouva son mari évanoui, couché sur le sol, devant l'escalier ; il portait une grande blessure à la partie postérieure de la tête. On suppose que Verhelle sera tombé à la renverse du haut de l'escalier, la tête contre le sol. La lampe à pétrole était en miettes à côté de lui, et s'était éteinte, heureusement. M. le docteur Ameye, appelé d'urgence, a prodigué ses soins au blessé, qui n'est pas revenu à lui et est mort, mercredi soir, vers cinq heures et demie.

FIANCÉS ! — Achetez vos matelas en laine à Raymond Madou, Courtrai. Echantillon gratis. 1149